consommation du recensement des ménages sur la base d'un modèle estimé à partir de l'enquête sur les dépenses des ménages, en appliquant aux mêmes variables les coefficients estimés du modèle, à partir des données de l'enquête ménages. Les statistiques sur la pauvreté et les inégalités relatives aux délégations sont ensuite calculées à l'aide des estimations de la consommation à partir du recensement des ménages. La méthode ne permet pas seulement d'estimer les indices de pauvreté mais également les écarts types correspondants.

La méthodologie d'estimation pour des petites zones géographiques comprend trois principales étapes. La première étape consiste à sélectionner un ensemble de variables communes à un recensement et à une enquête sur les dépenses des ménages. Le sous-ensemble de variables communes à la fois au recensement et à l'enquête sert à estimer un modèle de régression de la consommation par habitant.

Lors de la deuxième étape, l'ensemble des estimations des paramètres obtenus à partir du modèle de régression est appliqué au même ensemble de variables que celles identifiées dans les données du recensement afin d'obtenir la consommation par habitant prévue pour chaque ménage du recensement. Lors de la troisième étape, sur la base du niveau estimé de la consommation par habitant, des estimations de la pauvreté et des inégalités, ainsi que leurs écarts types, sont calculées pour toutes les zones géographiques comptant suffisamment de ménages pour obtenir des estimations fiables.

Sources de données

La Tunisie se subdivise en sept régions qui regroupent 24 gouvernorats. Les gouvernorats sont subdivisés en 264 délégations. Le présent rapport est basé sur les données du Recensement General de la Population et de l'habitat (RGPH) 2014 et de l'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des Ménages (EBCNV 2015).

Le RGPH de 2014 a collecté des informations sur les caractéristiques démographiques, sociales, économiques et du logement de la population. Le recensement a dénombré 2 614 445 ménages.

L'EBCNV de 2015 est une enquête sur les ménages qui couvre des domaines tels que les dépenses des ménages, l'éducation, l'activité économique et les conditions de vie. L'échantillon de l'enquête est tiré de la base de sondage du recensement de 2014. 25 049 ménages ont répondu à l'enquête et l'échantillon pondéré est représentatif au niveau des gouvernorats.

Une simple comparaison du nombre d'individus et de ménages sur les deux ensembles de données à différents niveaux d'agrégation est présentée dans le tableau 1 ci-après. La méthodologie de la carte de la pauvreté est basée sur des simulations et suggère de disposer d'au moins 500 ménages pour obtenir une précision adéquate des résultats de l'estimation. Le niveau de la délégation est le niveau de désagrégation le plus bas possible permettant d'obtenir des estimations fiables pour le cas de la Tunisie.